



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 juin 2014

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Véronique RUDAZ, adjointe
 Philippe LÄDERMANN, adjoint

Thierry ARN, Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Jean-Pierre GANTNER, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2014
2. Projet de construction à la Vy-Neuve: point de la situation
3. Mise en œuvre du Fonds intercommunal d'assainissement
4. Drainages des terrains communaux
5. Fête des promotions
6. Dates des prochaines séances du CM
7. Communications de l'exécutif
8. Divers
9. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers(ères) de leur présence et leur ponctualité. M. Laurent Thévenoz a informé qu'il arriverait un peu en retard.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2014

Après correction p. 5, le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 mai 2014 est adopté à l'unanimité des présents.

2. Projet de construction à la Vy-Neuve: point de la situation

Philippe Lädermann informe de l'avancement de la construction qui se déroule toujours à satisfaction. Les différents corps de métier ont démarré les travaux intérieurs du bâtiment.

A l'extérieur, un grand arbre sera encore enlevé cette semaine. Les jardins des bâtiments Maison-Forte 2 ont été ré-engazonnés ; haies et clôtures seront



posées en temps voulu pour délimiter les surfaces rendues, selon le schéma d'aménagement extérieur de l'ensemble de la parcelle.

Hubert Dethurens informe que la commission ad hoc d'attribution des appartements a terminé la sélection des candidats ; ceux-ci recevront dans la semaine un courrier de la mairie indiquant que cette attribution devra être confirmée par des éléments financiers qui seront évalués par la régie Bersier. Un dossier de candidature a été attribué sous réserve que le bien foncier actuel du candidat soit vendu d'ici au 31 août.

Le maire relève également que M. J.-J. Doess a informé la mairie de sa résiliation de bail pour l'appartement au-dessus de la salle communale ; ce logement de 5 pièces sera également considéré dans le processus d'attribution. Si son loyer est raisonnable, il est grevé de nuisances indéniables vu sa situation.

Plusieurs dossiers émanant de jeunes gens de Laconnex n'ont malheureusement pu être satisfaits, puisqu'il n'y a qu'un seul appartement de 3 pièces à attribuer. Aussi, un prochain courrier leur sera envoyé, précisant que leur demande sera considérée lors d'une sélection ultérieure. La commission devant prendre une décision parmi ces jeunes personnes, elle a opté pour la plus âgée.

Philippe Lädemann donne la liste des personnes sélectionnées et regrette qu'aucune famille avec de petits enfants n'ait pu être choisie, car leur dossier ne remplissait pas les critères établis.

Bradley Stillwagon questionne l'attribution d'un logement à Mme Rudaz, adjointe au maire, puisqu'elle est actuellement propriétaire d'un bien immobilier. Hubert Dethurens mentionne que Mme Rudaz s'est engagée à résoudre ce problème d'ici une année, ce qui est confirmé par l'intéressée.

Thierry Arn souhaite savoir quels sont les jeunes gens dont les dossiers n'ont pas été retenus ; réponse lui est donnée.

Le Conseil municipal sera convié au bouquet de chantier prévu le 28 août en fin d'après-midi.

3. Mise en œuvre du Fonds intercommunal d'assainissement

Suite à la réponse de la mairie pour compléter les éléments financiers des projets communaux pour la période 2015-2019 requis par l'Etat, aucune nouvelle ne nous est parvenue.

Toutefois, suite au récent problème de rupture de la conduite d'eau claire à la route des Rupettes, les SIG vont remplacer la colonne d'eau et, pour ce faire, ouvrir la route. La mairie a décidé de saisir cette occasion pour installer le séparatif. Le projet a été évoqué avec le département concerné qui étudie sa



mise en œuvre. Hubert Dethurens informe qu'un investissement devra être approuvé par voie délibératoire par le CM, rappelant que celui-ci sera intégralement remboursé au fur et à mesure des 30 ans d'amortissement.

4. Drainage des terrains communaux

Pour faire suite à la délibération votée par le Conseil en séance du 12 mai, Hubert Dethurens a continué à faire avancer le dossier. Il s'avère que ce type de travaux peut être subventionné par la Confédération à hauteur de 80%. Pour cela, un dossier portant sur un grand périmètre regroupant l'entier des parcelles concernées doit être déposé et cela sera fait durant l'été, en collaboration avec le département cantonal. Réponse devrait nous parvenir cet automne.

Le maire doit également contacter les agriculteurs concernés afin de vérifier si les parcelles ne sont pas soumises à un contrat avec la Confédération, auquel cas elles ne pourront pas être incluses dans le périmètre.

Des travaux sur certaines parcelles étant très urgents, Hubert Dethurens souhaite que ceux-ci soient néanmoins réalisés cette année. Il contactera les personnes concernées pour organiser les interventions, notamment le passage de la caméra dans le terrain vers chez Bradley Stillwagon.

En marge de ce dossier, Hubert Dethurens relate que, suite au récent courrier de la mairie, les propriétaires des parcelles comportant des cabanons ont commencé à réagir.

5. Fête des promotions

Véronique Rudaz rappelle que la manifestation a lieu le vendredi 27 juin prochain et sollicite le soutien des membres du Conseil, en particulier ceux de la commission des écoles qui répondent présents.

6. Dates des prochaines séances du Conseil municipal

Catherine Koumrouyan donne les dates des séances du 2^{ème} semestre 2014 : 8 septembre, 13 octobre, 3 novembre (présentation du budget 2015), 17 novembre (approbation du budget 2015 et repas communal, séance à 18h30) et 15 décembre.

7. Communications de l'exécutif

❖ *Zone inondable contrôlée* : Hubert Dethurens mentionne qu'un complément au dispositif déjà existant sera construit, sous la forme d'une canalisation qui récoltera les eaux s'écoulant en aval de la vanne. Cela évitera la mise en



charge de la canalisation au croisement de la route du Coteau et du début des vignes ; pour que l'eau s'évacue une grille sera installée sur la bouche. Une petite butte en amont de la vanne sur le chemin des Ecoliers sera également réalisée.

- ❖ *Rentrée scolaire* : une rencontre a eu lieu avec le directeur de notre établissement scolaire, un représentant du DIP et les autorités de Soral afin de discuter de l'affectation des élèves dans les écoles primaires à la prochaine rentrée. En effet, nous avons appris que la répartition entre les deux écoles sera très inégale : 73 élèves à Laconnex et 38 à Soral. Nous n'aurons de ce fait pas assez de pupitres à disposition. Hubert Dethurens a exprimé son inquiétude de voir la situation empirée par l'arrivée de nombreux nouveaux habitants à Soral et a demandé au département que d'ici deux ans, un meilleur équilibre entre les 2 écoles soit trouvé. Promesse a été donnée par le DIP qui maintient l'affectation prévue à la prochaine rentrée pour des questions d'ordre pédagogique. Lecture est donnée de la lettre du département suite à la séance. Un courrier de la mairie sera adressé à la rentrée rappelant cet engagement. La commune de Soral mettra à notre disposition son stock de pupitres.
- ❖ *Ligne L* : suite à plusieurs discussions entre le département et les communes concernées par les lignes L et K, des décisions ont été prises qui seront mises en œuvre au prochain changement d'horaires en décembre 2014 : la ligne L sera rétablie à travers le village de Bernex ; le terminus du L se fera aux Esserts ; les fréquences de passage seront diminuées en dehors des heures de pointe ; les bus scolaires sont maintenus. La pétition pour le retour à travers Bernex sera de ce fait caduque ; quant à celle pour un prolongement jusqu'à Pont-Rouge, Hubert Dethurens ne sait pas ce qu'il en adviendra. Le maintien de la circulation en sens unique dans Bernex ne devrait pas perdurer après les travaux.
- ❖ *Les Allues* : Hubert Dethurens relate l'historique de la réhabilitation de ce site de 50 hectares qui avait très mal été faite (nombreux fers à béton émergents par exemple). La solution de reprise proposée par l'Etat n'était pas acceptable, aussi le maire a demandé une séance avec tous les partenaires concernés. Cette dernière a permis de modifier à sa satisfaction le projet de reprise du site d'ici 2 à 3 ans. Une surface de mare, pourtant jamais autorisée, sera maintenue vu son intérêt écologique.
- ❖ *Suivi des gravières Champs-pointus* : le suivi n'ayant pas été réalisé depuis plusieurs années, Hubert Dethurens a reçu à la mairie les partenaires concernés par l'exploitation de ce secteur. Il a ainsi pu rappeler que soient respectés les principes de démarrage de l'activité à 7h et du cheminement des camions. Pour répondre à Andreea Capitanescu Benetti, aucune nouvelle n'est parvenue à la mairie concernant le projet de nouvelle gravière entre Soral et Laconnex.



8. Divers

Philippe Läderrmann récolte tout téléphone portable, même cassé, pour le Burkina Faso ; ceux-ci peuvent être déposés à la mairie d'ici le voyage de cet automne.

Catherine Koumrouyan relate avoir eu des difficultés avec la distribution de tous-ménages par la Poste. Elle a contacté l'entreprise afin de rappeler que les communications émanant de la mairie (et portant le blason communal) doivent être distribuées dans toutes les boîtes aux lettres, même celles comportant la mention « sans publicité ».

9. Questions du public

Pas de public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h et invite le CM à se rendre à la kermesse à Sorol.

Catherine Koumrouyan
Secrétaire communale